

 <p>CHS DE LA SAVOIE</p>	<p>AVIS DE VACANCE DE POSTE</p> <p>Diffusé le 3/07/2026</p>	<p>Infirmier</p> <p>Service de Santé au Travail</p>
---	---	--

Fiche de poste – Infirmier(e) de santé au travail (IDEST)

1. Identification du poste

Intitulé du poste :

Infirmier(e) de santé au travail

Affectation :

Service de santé au travail / Médecine du travail

2. Spécificités du poste – Profil requis

Diplômes et qualifications :

- Être titulaire du Diplôme d'État Infirmier.
- Disposer d'une formation spécifique en santé au travail ou s'engager à l'obtenir dans le cadre de la formation continue.

Conformément à l'arrêté du 2 juin 2021 relatif à l'organisation de la formation professionnelle des infirmiers en santé au travail des services de médecine de prévention de la fonction publique de l'État, pris en application de l'article 13-1 du décret n°82-453 du 28 mai 1982, l'infirmier(e) de santé au travail doit suivre une formation d'adaptation à l'emploi d'une durée minimale de 350 heures.

Compétences attendues :

- Connaissance de la réglementation en santé au travail et en prévention des risques professionnels.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Aptitude à réaliser des entretiens infirmiers dans le cadre du protocole établi par le médecin du travail.
- Qualités relationnelles, d'écoute et de communication.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
-

3. Responsable hiérarchique

Directeur(trice) des Ressources Humaines (DRH)

4. Responsable fonctionnel

Médecin du travail

5. Relations fonctionnelles

5.1 Relations internes

- Médecin(s) du travail
- Assistante médico-administrative
- Psychologue du travail
- Assistante sociale
- Référent(e) handicap
- Direction des Ressources Humaines (DRH)
- Direction des Affaires Médicales (DAM)
- Service économique
- Service hygiène / qualité / gestion des risques
- Pharmacie
- Services techniques
- Encadrement des services
- Ensemble des professionnels de l'établissement

5.2 Relations externes

- Prestataires et intervenants extérieurs
- Laboratoire du CHMS
- Partenaires en santé au travail

6. Missions et activités

L'infirmier(e) de santé au travail exerce ses missions dans le cadre de ses compétences propres et des missions qui lui sont confiées par le médecin du travail, conformément au **protocole IDEST établi par celui-ci**.

6.1 Suivi individuel de l'état de santé des agents

- Réalisation des entretiens infirmiers dans le cadre du suivi individuel des agents.
- Participation au suivi médical en collaboration avec le médecin du travail.
- Repérage des situations nécessitant une orientation vers le médecin du travail.
- Traçabilité des actions réalisées dans le dossier de santé au travail.

6.2 Réalisation d'actes et examens infirmiers

- Prélèvements biologiques.
- Vaccinations dans le cadre des campagnes ou obligations professionnelles.
- Mesure des paramètres vitaux (tension artérielle, fréquence cardiaque...).

- Réalisation de pansements.
- Tests de dépistage et examens complémentaires :
 - visiotests,
 - audiogrammes,
 - analyse d'urines,
 - tests liés au sevrage tabagique.

6.3 Prévention des risques professionnels

- Participation à l'évaluation des risques professionnels.
- Réalisation d'études de postes.
- Élaboration et mise à jour des fiches de risques.
- Participation aux actions de prévention en milieu de travail.
- Proposition d'actions d'amélioration des conditions de travail.

6.4 Actions collectives de prévention et de santé publique

- Participation aux campagnes de vaccination :
 - vaccination antigrippale annuelle,
 - campagnes vaccinales réglementaires (dont COVID selon recommandations en vigueur).
- Participation aux campagnes de sensibilisation et d'information auprès des agents.
- Actions de prévention concernant :
 - troubles musculosquelettiques,
 - risques infectieux,
 - addictions,
 - hygiène de vie.

6.5 Gestion des situations particulières

- Prise en charge et suivi des **accidents d'exposition au sang (AES)** selon les procédures établies.
- Participation à l'analyse des accidents de travail et événements indésirables.
- Participation à la gestion des situations épidémiques :
 - COVID,
 - tuberculose,

- gale,
- coqueluche,
- rougeole,
- autres risques infectieux émergents.

6.6 Prévention des troubles musculosquelettiques

- Référent(e) et coordinateur(trice) de la démarche PRAPSS/manutention.
- Animation des formations et actions de sensibilisation auprès des professionnels.
- Accompagnement des équipes dans l'amélioration des pratiques de manutention.

6.7 Gestion administrative et logistique du service

- Gestion des pharmacies de premiers secours.
- Suivi des commandes de matériel nécessaire aux aménagements de poste.
- Participation au suivi des aménagements de postes en lien avec le médecin du travail et les acteurs concernés.
- Assurer le remplacement ponctuel de l'assistante médico-administrative en cas d'absence.

7. Conditions d'exercice

Horaires :

8h00 – 16h00 du lundi au vendredi

Contraintes particulières :

- Respect du secret professionnel et de la confidentialité.
- Déplacements possibles dans les différents services de l'établissement et dans les structures externes
- Participation aux actions de prévention sur le terrain.

Permis B requis.

8. Aptitudes et qualités requises

- Autonomie dans l'organisation du travail.
- Esprit d'équipe et capacité de collaboration pluridisciplinaire.
- Sens de la prévention et de l'éducation à la santé.
- Discrétion professionnelle.

- Capacité d'adaptation et de gestion des priorités.

9. Modalités

Les candidatures doivent être adressées à la Direction des Ressources Humaines avant le 3 août 2026

Pour tout renseignement, contacter le Docteur GARNIER au 04 79 60 30 50